



# Pour la Cité humaine – Les Droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

pierre-henri.rauzada@orange.fr  
www.pietons69.e-monsite.com

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 avril 2026

### 1. Participation

Environ 20 personnes dont :

Animation : Pierre Rauzada (Président), Daniel Florence (Trésorier), Monserrat Ferres-Hernandez, Yves Gascoin (Administrateurs)

Adhérents : Présents : 14 / Pouvoirs : 10

Elus : ils n'avaient pas été invités pour cause d'année électorale.

Associations :

Cyclistes : Etienne Pichat (Lyon-Vélo).

Handicaps : Karine Garnier (Présidente Point de Vue sur la Ville et représentant le CARPA).

### 2. Organisation, déroulement

Montserrat Ferres Hernandez introduit l'assemblée générale en remerciant toutes les personnes présentes et notamment les nouveaux adhérents. Puis, elle donne la parole à notre Président.

Celui-ci rappelle tout d'abord le courrier adressé à tous les adhérents en octobre 2025. Un courrier stipulant, entre autres, notre faible effectif du Conseil d'administration et donc la forte possibilité que notre Association disparaisse fin 2026. Finalement, en janvier 2026, il a été décidé par vote unanime de notre CA de continuer mais notre Association devient « light », c'est-à-dire qu'elle s'investit beaucoup moins de manière collective dans les actions et débats qui concernent les mobilités. Bien sûr, libre à chacun de continuer à s'investir plus ou moins dans notre Association.

De plus, notre CA a aussi décidé en janvier 2026, étant donné les élections municipales et métropolitaine de mars, de ne pas inviter d'élus pour cette AG 2026 qui, elle aussi, prend une forme « light » par rapport aux années précédentes. Les élus seront de nouveau invités pour l'AG 2027.

### 3. Rapport financier, exercice 2025 (Daniel Florence)

Il est distribué un document aux personnes présentes indiquant :

Produits : 1346 €, provenant à 60 % des cotisations des adhérents / Charges : 1681 € (assurances, affranchissements, impressions, abonnement au Progrès, ...) / Résultat : déficit de 335 €, absorbé par notre trésorerie / Actif : 11 075 € après imputation du déficit.

Compte-tenu de nos réserves, il est proposé de maintenir la cotisation annuelle au niveau fixé depuis 2012, soit 15 €.

Un adhérent propose d'envisager une adhésion moins chère pour les personnes en précarité économique. Sa demande sera étudiée prochainement par le C.A.

**Vote : rapport adopté à l'unanimité**

### 4. Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de Pierre Rauzada, Montserrat Ferres Hernandez, Daniel Florence, Yves Gascoin et Georges Mondet. Tous les mandats de 3 ans sont en cours.

Hélas, il n'y a pas de nouveaux candidats.

**Sans vote**

### 5. Compte-rendu d'activités (Pierre Rauzada)

Notre Association défend, dans l'ordre, notre **sécurité**, notre **confort** et, dans la mesure du possible, notre **agrément** lors des déplacements à pied en ville.

Les sujets suivants sont projetés sur écran :

- nos **10 demandes majeures**, commentées par Pierre Rauzada
- une série de photos Avant / Après pour témoigner de « **Nos petites interventions au quotidien auprès des autorités compétentes**. Elles résultent de ce que nous observons dans nos quartiers au cours de nos déplacements. Ce travail ne peut être fait que par les usagers car les Services publics vont seulement à l'essentiel et sont peu présents sur le terrain. A ce titre, nous avons acquis auprès des Elus et Services une réputation d'expertise d'usage de la voirie.

- Citons comme exemples : la signalisation de deux fins de pistes cyclables pour éviter que les cyclistes poursuivent sur le trottoir situé dans leur prolongement, la pose de rampes allant de quelques marches à de grandes volées pour aider les piétons les moins valides dans de nombreux escaliers publics, la pose de potelets anti-intrusion de véhicules sur les trottoirs aux endroits où les abus sont fréquents, la remise en marche de fontaines publiques, ....
- **nos « Rubans verts » et « Cartons rouges »** distribués au titre d'actions respectivement méritoires ou regrettables et publiés dans nos Bulletins d'Activités.

Plusieurs questions sur les vues projetées sont posées auxquelles nous répondons.

Concernant l'avenir de notre Bulletin d'Activités semestriel, Pierre Rauzada répond que, étant donné le temps énorme que cela prend de l'élaborer, il est fort probable qu'il disparaîtra fin 2026.

## **Vote : compte-rendu adopté à l'unanimité**

### **6. Expression des participants**

Voici un extrait des interventions des participants. Elles ont été regroupées par thème.

#### **→ Sur la politique du Sytral**

Plusieurs adhérents s'interrogent sur les importantes évolutions suite à l'alternance politique qui s'est produite à la Métropole, donc aussi au Sytral.

Comme annoncé durant la campagne électorale, plusieurs craignent que soit réactivé le projet de métro E desservant l'Ouest lyonnais, engagé sous la mandature Gérard Collomb, puis abandonné sous la mandature Grégory Doucet au profit d'un tram express partiellement souterrain. Ils remarquent que, vu son coût bien plus important que le tramway, le métro absorberait pratiquement toutes les capacités financières du Sytral, au détriment du reste de l'agglomération. Ils espèrent donc que ce projet sera abandonné et celui du tramway exécuté.

*« Nous sommes tout à fait d'accord avec vous. C'est d'ailleurs aussi ce que pensent les associations Lyon-Métro et DARLY qui, en l'occurrence, se sont montrées plus rigoureuses que certains élus sur les budgets prévisionnels. »* (Yves Gascoïn)

#### **→ Sur la démocratie et la campagne électorale**

*« Je regrette que la plupart des candidats se soient lancés dans des promesses excessives qu'ils ne seront pas en mesure de tenir et donc ne soient pas sincères. »* (M. X)

*« C'est une des raisons pour lesquelles les citoyens se désintéressent des élections, de plus en plus. Il y a même une vraie défiance citoyenne envers les élus, et ce du président de la République jusqu'au maire d'arrondissement. »* (Pierre Rauzada)

*« Il est de fait que les rares candidats ayant mesuré leurs promesses, en raison des difficultés de financement avérées, n'ont obtenu que de très faibles scores, comme par exemple Georges Képénékian. »* (Yves Gascoïn)

#### **→ Sur les actions en justice**

*« Dans le cas où les nouvelles décisions réduiraient la sécurité des piétons, ne devriez-vous pas engager des actions en justice ? »* (Jean-Christian Morin)

*« Nous sommes très réticents sur ce genre d'actions car leurs coûts dépassent nos capacités financières et leurs chances de succès sont faibles, selon ce que nous constatons. »* (Pierre Rauzada)

#### **→ Sur la Montée Saint Sébastien (1er Adt)**

*« Concernant les derniers aménagements de ce point en faveur des piétons, je crains aussi qu'ils soient remis en question par la nouvelle majorité à la Métropole. »* (M. X)

*« C'est pourquoi nous avons demandé avec force que ces aménagements soient requalifiés. Nous n'avons pas été écoutés. Par exemple, nous avons obtenu que les lignes aériennes des trolleybus sur le nord de la Rue de la République soient déposées mais elles sont toujours présentes ! »* (Pierre Rauzada)

#### **→ Comment traverser en l'absence de passage-piétons ?**

*« Dans la ville dense, les passages-piétons sont assez fréquents pour que les traversées de chaussée n'obligent pas à un long détour. Attention à ne pas traverser à moins de 50 m d'un passage piéton. Si vous étiez renversée par une voiture, votre responsabilité serait engagée. »* (Audrey Gibert)

*Dans les zones moins denses, le premier passage-piéton peut être très éloigné. Le Code de la Route prescrit cependant aux conducteurs de céder le passage aux piétons manifestant leur intention de traverser, par exemple lorsqu'ils sont au bord du trottoir, tournés vers la chaussée. Mais cela n'est pas encore entré dans les habitudes d'un bon nombre de conducteurs. Aussi ne vous engagez pas en comptant seulement sur votre bon droit. Vous devez vous manifester plus clairement en tendant votre bras en avant. Le premier conducteur ne s'arrêtera peut-être pas, ni le second ... mais ce sera le troisième. Vous pourrez alors vous engager en sécurité. Attention cependant sur les chaussées à plusieurs files de circulation. »* (Yves Gascoïn)

### **7. Conclusion**

Après avoir remercié tous les participants et indiqué que la synthèse des interventions servirait à orienter les actions de l'Association en 2026, le Président lève la séance.